



**ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES**

COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 5 du 8 avril 2025

HCERES : réformer plutôt que supprimer

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques est défavorable à la suppression du HCERES par voie d'amendement parlementaire. Elle propose plutôt de lancer un vrai chantier de réforme de l'évaluation, en concertation avec tous les acteurs.

Un amendement à la loi sur la simplification de la vie économique entend supprimer purement et simplement le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, une telle suppression, sans solution de repli ni études d'impact, aurait de graves conséquences pour le système d'enseignement supérieur et de recherche français.

Dans son fonctionnement actuel, le HCERES fait l'objet de critiques nombreuses et, souvent, justifiées. Ses mode de fonctionnement, hérités des organismes qui l'ont précédé, sont très chronophages, avec d'innombrables tableaux à remplir ; l'évaluation est fortement cloisonnée (entre formations, recherche, établissements) ; la manière d'évaluer est peu transparente et mal comprise des collègues de l'enseignement supérieur et la recherche. Plus récemment, la publication des avis concernant les établissements de la vague E, très négatifs, a été reçue comme une agression par des collègues qui donnent énormément pour assurer les missions du service public de l'enseignement supérieur malgré des moyens très insuffisants.

Pour autant, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques défend l'existence d'une instance d'évaluation indépendante de la tutelle, avec une gouvernance collégiale et des méthodes transparentes basées sur l'évaluation par les pairs. C'est pour cette raison que nous avons défendu la transformation du HCERES en autorité publique indépendante, et c'est pour cette raison que nous ne sommes pas favorable à une suppression brutale qui ne résoudrait rien.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques propose d'engager en urgence le travail de réforme du HCERES afin de renforcer son indépendance, sa collégialité et de construire des procédures d'évaluation respectueuses du travail de tous. Ce travail ne pourra avoir lieu que dans le dialogue avec les établissements, les organismes et les organisation représentatives du personnel et des étudiants, sans oublier le personnel du HCERES, collègues qui dans cette période difficile bénéficient de tout notre soutien.